

faire contrôler, avait fait poser une plaque sur le rampant des Massues, qui lui attribuait le nom « d'aqueduc du Mont-d'Or ». Nous avons connu M. Bonnet, et nous nous figurons le mécontentement qu'il aurait éprouvé, s'il avait pu savoir qu'il avait admis officiellement une erreur, sans l'avoir fait vérifier par les aides intelligents placés sous sa direction.

Delorme a donné deux branches à l'aqueduc du Mont-d'Or, l'une venant du vallon de Poleymieu, l'autre de Limonest. La branche de Poleymieu, nous l'avons suivie depuis la fontaine du Thou, jusqu'au quartier de Nervieu, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. Nous n'avons jamais pu trouver celle de Limonest. En revanche, nous avons vu, dans quelques vallons des communes de Saint-Didier et de Saint-Cyr, des canaux de captage et de dérivation, construits sous la civilisation romaine, mais ils avaient une destination purement rurale; ils étaient créés pour le service d'habitations particulières, élevées sur les pentes de ces riches et gracieux coteaux.

Flachéron a dit qu'il était facile de restituer l'aqueduc du Mont-d'Or pour les besoins de la ville de Lyon; une proposition aurait même été faite, dans ce sens, au maire de Lyon, vers 1840 (1).

D'abord, l'aqueduc du Mont-d'Or, venant du vallon de Poleymieu, ne présentait pas, dans son exécution, le caractère officiel des constructions de ce genre, affectées au service d'une grande ville; c'était un canal de forme simple, ayant 0<sup>m</sup>,49 de largeur, sur 0<sup>m</sup>,49 de profondeur, recouvert de pierres plates ou dalles, posées en encorbellement sur

---

(1) Terme, maire de Lyon, eaux potables, Rapport au Conseil municipal, 1843. Pages 7 et suivantes.